



Chez KORIAN : Mise en place des mesures dérogatoires de la loi d'urgence :

Ce vendredi, le CSEC de Korian vient d'avoir une réunion extraordinaire.

L'objectif de cette réunion était d'informer les membres pour la mise en place des mesures dérogatoires de la loi d'urgence sanitaire, dans l'attente des derniers décrets à venir.

FO se positionne contre cette demande et a donné un avis négatif.

En effet, Korian, leader dans les établissements d'hébergement de personnes âgées, qui a réalisé un chiffre d'affaire à 3,6 milliard d'euros et un bénéfice de 115 milliard d'euros en 2019 avec une progression de 8,3 %, souhaite aujourd'hui mettre en place les mesures dérogatoires autorisées par la loi d'urgence.

Que ce soit :

- l'augmentation de la durée maximale de travail, de jour comme de nuit,
- la durée de travail hebdomadaire jusqu'à 60h
- 10 jours de RTT pris sans concertation avec les salariés
- 10 jours de repos pour les salariés en forfaits jours pris de façon unilatérale
- des changements de planning avec une journée de prévenance seulement !

Et que proposent ils aux salariés en échange ?

De leur rémunérer les heures en heures supplémentaires à 25 et 50%, comme la loi les y oblige !

RIEN DE PLUS !

Force Ouvrière, même si elle est en opposition avec cette loi, a demandé des jours de repos compensateurs, des congés payés en plus, que ces heures soient mieux valorisées !

NOUS SOMMES EN ATTENTE DE LA RÉPONSE DE LA DIRECTION !

Nous avons informé notre direction que nous dénoncerions cette décision qui va mettre en danger nos collègues si elle était mise en place. Nous avons rappelé que l'employeur est garant de la sécurité physique et psychologique des salariés et que, mettre en place de telles conditions de travail risque de menacer la santé des salariés.

Nous avons eu la promesse que les mesures ne seraient en place que jusque fin juin. Les 60h par semaine ne seraient mises en place que lorsque toutes les autres possibilités auraient été épuisées : CDD et intérim, sur volontariat de préférence et pas plus de 2 semaines successives par salarié !

Nous attendons la version définitive du projet et restons mobilisés.

**FORCE OUVRIÈRE DÉNONCE PARTOUT CES DÉROGATION QUI METTENT EN DANGER
LES SALARIES ALORS QUE NOUS AVONS UN TAUX DE CHÔMAGE IMPORTANT .**

**NOUS RAPPELONS QUE CETTE CRISE EST LE RÉSULTAT DE POLITIQUES
DESTRUCTRICES DU MODÈLE DE SANTÉ FRANÇAIS DEPUIS DES ANNÉES .**

**NOUS RESTONS SUR NOS DEMANDES DE 1 SALARIE POUR 1 RÉSIDENT PARTOUT
ET EXIGEONS UNE VRAIE NÉGOCIATION SUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL.**

forceouvrierekorian@gmail.com